

Paris, le 10 juin 2004

La directrice des Archives de France

à

Mesdames et Messieurs les présidents  
des Conseils généraux

A l'attention de Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'archives départementales

*Sous-couvert de Mesdames et Messieurs les préfets*

Département de la politique archivistique  
et de la coordination interministérielle  
*Bureau des politiques de collecte*

DPACI/RES/2004/009

Objet : Etat des lieux pour les archives notariales.

La Commission des archives notariales du Conseil supérieur des archives a émis le vœu que soit menée une enquête nationale sur les fonds d'archives notariales entrés dans les archives départementales.

Le questionnaire joint a été mis au point par les conservateurs d'archives membres de la commission ; il a été ensuite discuté puis validé par l'ensemble des membres de la commission, commission qui comprend également des notaires, des professeurs et enseignants-chercheurs ainsi que des utilisateurs des fonds notariés (P. J. 1, membres de la commission des archives notariales du Conseil supérieur des archives).

L'enquête à laquelle il vous est demandé de bien vouloir répondre a été testée par les archives départementales de la Moselle. Vous trouverez ci-joint leur réponse, à titre d'exemple (P. J. 2, enquête sur les fonds notariés conservés par les archives départementales de la Moselle).

Les objectifs de l'enquête se veulent simples. Nous souhaitons, par exemple, connaître le métrage linéaire total des fonds notariés aujourd'hui conservés dans les services publics d'archives, savoir où et quels sont les plus anciens actes conservés, connaître, au moins de manière générale, l'état de la collecte des minutes plus que centenaires, avoir quelques éléments concernant l'état de conservation matérielle des collections... Ces « chiffres clés » seront utiles pour mieux défendre la cause de la collecte et de la conservation de ce type de documents auprès des autorités et instances compétentes.

.../...

Je vous remercie de bien vouloir adresser les résultats de l'enquête pour votre service avant le 15 septembre 2004 à Marie-Françoise Limon-Bonnet, bureau des politiques de collecte, département de la politique archivistique et de la coordination interministérielle (01 40 27 62 47 ; [marie-francoise.limon@culture.gouv.fr](mailto:marie-francoise.limon@culture.gouv.fr)).

Les questionnaires seront dépouillés par le département de la politique archivistique. Une synthèse des résultats vous sera adressée en décembre 2004.

La directrice des Archives de France

Martine de BOISDEFFRE

# Enquête sur les fonds notariés

---

## Département :

Population :

Nombre d'études actuelles :      dont      sociétés civiles professionnelles

## Historique des versements

-Date et intitulé du premier dépôt

-Application de la loi de 1925

-Application de la loi de 1979

## Fonds conservés

Dates extrêmes :

Lacunes

## Quantitatif (métrage linéaire total conservé) :

Répartis entre

Ancien Régime  
Révolution  
Période 1800-1850  
Période 1851-1900  
Postérieur à 1900

## Qualitatif (caractères particuliers)

### **Sources complémentaires**

-aux archives départementales  
(notamment dossiers clients)

-dans d'autres lieux

### **Langue(s) des actes**

### **Conservation matérielle**

Proportion des liasses par rapport aux registres

Classement et cotation

Nombre de liasses ou registres restaurés

Proportion de liasses ou de registres restant à restaurer

### **Fonds notariés d'autres départements conservés**

### **Instruments de recherche**